

ECOV LÈVE 11,75 M€ AUPRÈS D'INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS À IMPACT ET CHANGE D'ÉCHELLE POUR FAIRE DE LA VOITURE UN TRANSPORT COLLECTIF

Communiqué de presse - Mai 2023

Ecov, opérateur de mobilité nouvelle génération qui déploie et opère des lignes de covoiturage dans les territoires périurbains et ruraux, annonce une levée de fonds Série A de 11,75 M€ auprès de la Banque des territoires (CDC), BNP Paribas, ADEME Investissement et Maif Impact. Ce renforcement des fonds propres va permettre à l'entreprise à impact de consolider son modèle d'économie de la sobriété. Il lui permettra également d'accélérer la transformation de la mobilité, au service des collectivités locales et de l'Etat pour concrétiser la transition écologique et solidaire hors des centres-villes.



Pour Thomas Matagne, président et fondateur d'Ecov : « Ce financement par des institutions financières de premier rang, engagées sur le long terme et dédiées à l'impact et à la transition, donne enfin à Ecov les moyens de ses ambitions : réinventer le système routier, en faisant de la voiture le nouveau transport collectif pour les habitants de ce qui a été appelé la "France périphérique". Ce soutien d'investisseurs crédibles et engagés va nous permettre d'accélérer sur la voie unique que nous sommes en train de tracer pour la transition écologique. »

La levée de fonds est orientée vers deux objectifs :

1. **Accélérer le déploiement dans les territoires**, au service des citoyens de la "France périphérique" qui n'a pas encore accès à des services publics de mobilité de qualité.
2. Renforcer et continuer son effort de **R&D pour porter l'innovation de rupture**, afin de mener à bien la réinvention du système routier.

Accélérer le déploiement de lignes de covoiturage dans les territoires

Dans le contexte d'envolée des prix de l'énergie, du déploiement des Zones à Faibles Emissions dans les grandes agglomérations, de la nécessaire transition écologique, la solution développée par Ecov depuis 8 ans est en passe de changer d'échelle.

En tant qu'acteur incontournable du covoiturage avec mise en relation en temps réel, Ecov peut se prévaloir d'une performance sans égale de son service de partage de trajet sans réservation : sur ses 55 lignes de covoiturage réparties sur une trentaine de territoires, le temps d'attente moyen est inférieur à 4 minutes pour les passagers, et le taux de départ avec un conducteur de plus de 98%.

Des résultats concrets également sur la diminution de l'autosolisme, avec, sur certaines lignes jusqu'à 20% de passagers ayant renoncé à un de leurs véhicules, et 20% supplémentaires annonçant vouloir le faire.

Cette levée de fonds va permettre à Ecov de continuer son effort de développement pour le compte des collectivités locales, avec notamment pour objectif de :

- **Multiplier par 25 le nombre de réseaux de lignes de covoiturage déployés et opérés en France d'ici 2030 (soit 800 réseaux).**
- **Maintenir une excellence de service qui permet de fidéliser les usagers (multiplication du nombre de trajets individuels par 10 tous les 18 mois).**

Gautier Chatelus, directeur adjoint du département infrastructure et mobilité à la direction de l'investissement de la Banque des Territoires : « *La Banque des Territoires est fière de sa contribution majeure au financement de l'écosystème de la mobilité durable et des nouveaux services de mobilité. Elle se réjouit d'avoir soutenu ECOV depuis plus de 5 ans et de pouvoir continuer à l'accompagner dans sa croissance, pour faire du covoiturage un moyen de transport collectif quotidien accessible à des millions de citoyens des régions périurbaines et rurales, notamment dans les Zones à Faibles Émissions. Cette initiative est considérée comme l'une des innovations les plus prometteuses pour améliorer la mobilité dans ces régions peu densément peuplées et peu équipées en transports collectifs classiques. Elle est particulièrement pertinente dans le cadre du plan covoiturage du gouvernement.* »

Afin de mener à bien cette croissance sur le marché Français, **Ecov prévoit de plus que doubler ses effectifs pour atteindre une équipe de 200 personnes dans les 3 ans, et 400 à horizon 2030. Comme depuis le début, l'enjeu porte sur la montée en puissance de la chaîne de valeur globale. L'ensemble des fonctions seront donc renforcées : bureau d'étude, ingénierie et opérations, tech & data, marketing local et relation usagers.**

L'équipe d'Ecov s'est largement étoffée sur les 12 derniers mois, avec de nombreux recrutements clés. L'entreprise à impact dispose désormais d'une direction (COMEX) expérimentée, prête à porter à la prochaine étape de l'entreprise, qui consiste à augmenter les volumes tout en continuant d'innover radicalement.

Plus que du covoiturage : réinventer le système routier pour faire de la voiture un transport collectif

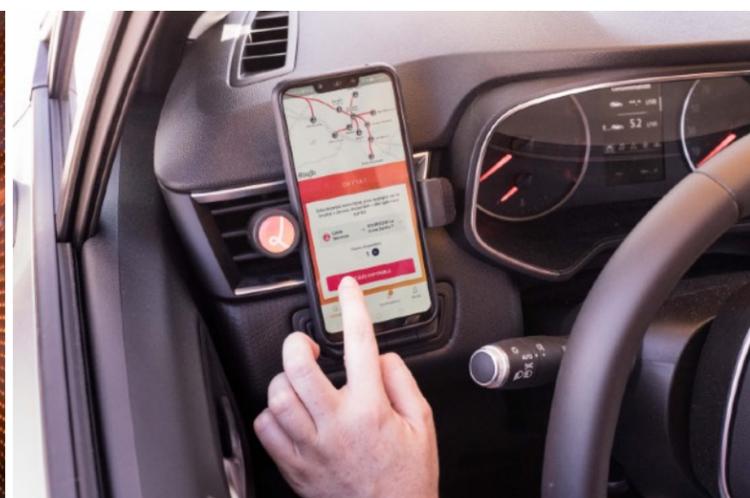
Alors que le marché du covoiturage traditionnel est en train de se consolider autour du récent rachat de Klaxit par Blablacar, cette levée confirme qu'Ecov est sur un autre terrain : celui de la réinvention structurelle des mobilités quotidiennes hors des centres villes. "Certaines start-up mettent 8 ans à se faire racheter. Nous aurons mis 8 ans pour faire notre série A !" **s'amuse Thomas Matagne.** "C'est normal et logique : nous faisons quelque chose de fondamentalement différent de start-up classiques du covoiturage planifié, et complémentaire d'ailleurs. Notre approche est structurelle et touche le système dans son ensemble, à une échelle locale. Cela prend plus de temps, mais les résultats sont à la hauteur de l'effort."

Depuis le premier jour, Ecov trace sa propre voie : celle d'un usage complètement innovant de la voiture, transformée en transport collectif à haute fréquence, grâce à l'action conjointe des collectivités locales et des citoyens qui inventent un nouveau service public, partagé, co-construit et contrôlé localement. Ecov ne se contente pas de distribuer de l'information via une application de mise en relation des conducteurs et passagers, mais vise à réinventer à la racine le système routier et son usage, incluant les adaptations de l'infrastructure et les garanties de qualité de service.

Antoine Sire, Directeur de l'Engagement d'entreprise de BNP Paribas et membre du Comité exécutif : « Nous sommes convaincus que la technologie développée par Ecov et son déploiement sur le terrain constituent une avancée majeure en faveur d'une mobilité durable. Soutenir cet acteur majeur de la mobilité partagée s'inscrit pleinement dans notre démarche d'impact et d'investissement dans la décarbonation de l'économie de demain. Cet investissement s'inscrit dans le cadre de l'enveloppe de 200 millions d'euros investis en compte propre par BNP Paribas et que les équipes de l'Engagement d'entreprise déploient conjointement avec les équipes Private Assets de BNP Paribas Asset Management en faveur du développement local et du climat, des actions sociales et solidaires, et du capital naturel. »

Cette approche a prouvé sa pertinence puisqu'elle a permis à de nombreux usagers des 55 premières lignes de covoiturage de lâcher le volant régulièrement - **plus de 80% des usagers viennent de la voiture solo** - voire définitivement. Pour certains habitants, l'un des véhicules du foyer est devenu inutile grâce à l'apparition d'un nouveau service public performant de mobilité, jusqu'alors absent de leur territoire : **par exemple, plus de 20% des passagers sur le service Lane Bourgoin - Lyon déclarent s'être démotorisés.**

Karine Mère, directrice générale d'Ademe Investissement : « Les lignes de covoiturage opérées par Ecov ont déjà atteint des résultats véritablement transformants pour permettre aux personnes qui n'habitent pas dans un centre-ville de se passer de leur voiture. Avec cet investissement, ADEME Investissement s'inscrit dans la continuité des actions de la puissance publique pour s'attaquer au taux de remplissage des véhicules, qui est un des facteurs dimensionnant de la décarbonation des mobilités. Ecov est une pépite de l'économie de la sobriété : repenser l'infrastructure et son usage pour permettre à chacun de bien vivre en consommant moins, c'est un objectif qui correspond au rôle d'ADEME investissement »



Poursuite d'une R&D radicalement innovante

En complément de l'accélération du déploiement de lignes de covoiturage, Ecov va pouvoir approfondir l'ensemble de la Recherche & Développement menée par ses équipes. L'innovation portée par l'entreprise est systémique : de la modélisation des flux de véhicules à la conception de voies réservées au covoiturage intelligentes, en passant par l'accompagnement aux changements d'usages, le développement d'offres de mobilité multimodales hors des centre-ville ou la mobilisation du véhicule connecté.

Ecov porte plusieurs projets d'innovation, soit seule, soit en consortium, avec une obsession : rendre le partage de trajet simple et naturel. En effet, l'économie de la sobriété, qui a fait jusqu'à présent l'objet d'un sous-investissement chronique, représente un gisement de valeur considérable. Si, à l'échelle européenne, le taux d'occupation des véhicules, qui se situe actuellement à 1,3 personne sur les trajets du quotidien, passait à 1,5 personne, cela aurait le même impact que la conversion de 30 millions de véhicules thermiques en électriques. Autant de mines de lithium qui ne seront pas à creuser. *"En France, nous n'avons pas de pétrole, mais nous avons des sièges libres"*, **martèle Thomas Matagne**.



Inventer un nouveau modèle d'entreprise à impact au service de l'intérêt général

Judith-Laure Mamou-Mani, directrice MAIF Impact : « Le modèle d'Ecov repose sur la solidarité locale, une valeur clé pour la MAIF. L'entreprise a l'ambition de révolutionner le secteur de la mobilité partagée, en proposant une nouvelle forme d'entraide entre les particuliers et en favorisant l'égalité d'accès aux services à la fois dans des zones rurales et périphériques. Ces deux notions sont à notre avis cruciales pour inventer l'économie de demain. Nous sommes heureux de pouvoir participer au développement de ce projet qui entre parfaitement en résonance avec la raison d'être du groupe MAIF et la thèse d'investissement de MAIF Impact. »

Ecov est agréée ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale) depuis sa création ; cette levée de fonds a été l'occasion d'aller chercher le statut de Société à Mission. Au-delà du caractère statutaire, l'objectif d'Ecov est de construire une "gouvernance vivante".

Pour Laure Ménétrier, directrice générale d'Ecov : « Nous sommes convaincus que c'est par la mobilisation conjointe des "parties prenantes" (salariés, investisseurs, collectivités, usagers, fournisseurs, société civile etc.) que nous pouvons arriver à faire émerger l'économie de demain. Avec nos salariés et soutenus par nos investisseurs, nous allons co-construire ce modèle d'entreprise, qui est lui-même très innovant. »

À propos d'Ecov : Ecov est un opérateur de mobilité qui conçoit, déploie et exploite des lignes de covoiturage sans réservation au service des collectivités locales. Entreprise de l'économie sociale et solidaire, créée en 2014 et agréée ESUS, Ecov opère plus d'une cinquantaine de lignes déployées dans des territoires périurbains et ruraux, sous différentes marques d'exploitation (dont Covoit'ici, Lane, M Covoit' Lignes +, star't...), à l'image des réseaux de transports collectifs. Ecov a également réalisé plus de 100 études sur le covoiturage sous toutes ses formes.

À propos de la Banque des Territoires : Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

À propos de BNP PARIBAS : CBNP Paribas est la première banque de l'Union européenne et un acteur bancaire international de premier plan. Elle est présente dans 65 pays et rassemble près de 185 000 collaborateurs, dont plus de 145 000 en Europe. Le Groupe détient des positions clés dans ses trois grands pôles opérationnels : Commercial, Personal Banking & Services pour l'ensemble des banques commerciales du Groupe et plusieurs métiers spécialisés parmi lesquels BNP Paribas Personal Finance ou encore Arval; Investment & Protection Services pour les solutions d'épargne, d'investissement et de protection ; et Corporate & Institutional Banking, centré sur les clientèles Entreprises et Institutionnels. Fort d'un solide modèle diversifié et intégré, le Groupe accompagne l'ensemble de ses clients (particuliers, associations, entrepreneurs, PME, grandes entreprises et institutionnels) pour les aider à réaliser leurs projets en leur proposant des services de financement, d'investissement, d'épargne ou de protection. En Europe, BNP Paribas est composé de quatre marchés domestiques : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg. Le Groupe déploie également son modèle intégré de banque commerciale dans les pays du bassin méditerranéen, en Turquie et en Europe de l'Est. Acteur bancaire international de premier plan, le Groupe dispose de plateformes et de métiers leaders en Europe, d'une forte présence dans la zone Amériques, ainsi que d'un dispositif solide et en forte croissance en Asie-Pacifique. BNP Paribas met en œuvre dans l'ensemble de ses activités une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale lui permettant de contribuer à la construction d'un futur durable, tout en assurant la performance et la stabilité du Groupe.

BNP Paribas a investi dans cette entreprise par l'intermédiaire de son équipe Engagement d'entreprise en charge de l'investissement pour compte propre de la Banque, ainsi que par l'intermédiaire de *Private Assets*, entité dédiée à la gestion d'actifs privés au sein de BNP Paribas Asset Management.

Ensemble, elles cogèrent une enveloppe de 200 millions d'euros investis en compte propre en faveur du développement local et du climat, des actions sociales et solidaires ainsi que du capital naturel.

À propos d'ADEME Investissement : ADEME Investissement a été créée en décembre 2018 dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir et désormais intégré à France 2030, piloté par le secrétariat général pour l'investissement. Société détenue à 100 % par l'État, elle vise à financer en fonds propres des projets innovants d'infrastructures dans le domaine de la transition énergétique et écologique aux côtés d'acteurs privés. Sa vocation est de pallier les difficultés de financement des unités dites de « premières commerciales ». Elle est dotée d'une enveloppe de 400 millions d'euros.

Pour en savoir plus : <https://www.ademe-investissement.fr>

À propos de MAIF IMPACT : Devenue société à mission en 2020, MAIF mène ses activités au service du mieux commun. C'est l'objectif de MAIF Impact, fonds d'investissement pour l'innovation sociale et sociétale, dont l'ambition est d'investir dans des entreprises qui contribuent à l'égalité des chances, développent de nouvelles formes d'entraide, font grandir l'économie circulaire et solidaire ou participent au développement de la finance solidaire. Doté de 40 millions d'euros, MAIF Impact a accompagné le développement d'une trentaine de structures depuis sa création.

À propos de France 2030 :

Le plan d'investissement France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Cette opération de financement a été réalisée avec l'accompagnement des conseils suivants :

Banque d'Affaires NATUREO FINANCE

Fondée en 2008, NATUREO FINANCE est une société indépendante de conseil en fusions et acquisitions et levées de fonds, spécialisée dans les secteurs de la transition énergétique et écologique. NATUREO FINANCE a pour ambition d'apporter aux entreprises technologiques innovantes, une expertise industrielle, sectorielle et financière afin qu'elles puissent faire face aux défis de la croissance dans un environnement international.

Cabinet d'avocats Chammas & Marcheteau

Le Cabinet Chammas & Marcheteau a accompagné l'équipe dirigeante d'Ecov. L'équipe de Chammas & Marcheteau était composée de Denis Marcheteau (associé), Romain Penloup et Jeanne Cormerais (collaborateurs).

Cabinet d'avocats Goodwin

L'équipe Goodwin, conseil de BNP Paribas et d'ADEME Investissement, était composée de Thomas Dupont-Sentilles (associé) et Julie Messerig (collaboratrice) sur les aspects corporate, de Marie Fillon (associée) et Louis de Chezelles (collaborateur) sur les aspects de propriété intellectuelle, et de Charles-Henri de Gouvion Saint Cyr (associé) et Gauthier Pinabiaux (collaborateur) sur les aspects fiscaux.

Contacts presse - Citron Plume RP

Lucas Faivre : 01 40 08 00 02 - 06 29 39 04 89 | lucas.faivre@citronplume.fr

Julie Bernier : 07 88 70 90 94 | julie.bernier@citronplume.fr